

Comité technique du secrétariat général (23 novembre 2017)

La réunion du comité technique spécial du secrétariat général (CTS SG) a eu lieu le 23 novembre 2017, sous la présidence de Valérie Métrich-Hecquet.

La CFDT était représentée par Sophie Lardenois, Emmanuella Scetbun, Eric Garberoglio (titulaires) et Isabelle Vandermeersch (experte).

Petit rappel : qu'est-ce que le comité technique spécial ?

Les comités techniques spéciaux (CTS) ont un rôle de consultation, d'organisation et de fonctionnement des services. Il en existe plusieurs en administration centrale : un CTS général, dit « d'administration centrale » (CTS-AC), et un CTS pour chaque direction (soit un CTS-SG, un CTS-DGER, un CTS-DGPE, un CTS-DGAL, un CTS-Bureau du cabinet et un CTS-CGAAER).

La CFDT est majoritaire dans les CTS d'administration

centrale.

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez des suggestions d'amélioration de fonctionnement de votre service, [contactez-nous](#). Nos élus pourront porter vos demandes lors du prochain CTS-AC.

Modifications apportées à l'arrêté portant attributions du secrétariat général

Ces modifications portées à l'[arrêté du 30 juin 2008](#) concernent trois services du secrétariat général :

- le service de la statistique et de la prospective (SSP), avec l'intégration du secteur de la pêche et de l'aquaculture suite au retour de la DPMA (direction des pêches maritimes et de l'aquaculture), dépendant jusqu'à présent du MTES, au MAA (article 5) ;
- le service des ressources humaines (SRH), avec le rattachement de l'équipe assistance utilisateurs (AU) comprenant 7 agents du bureau du pilotage et la rémunération (BPREM) à la mission Agorha et système d'information des ressources humaines (MISRH) (article 6) ;
- le service de la modernisation (SM) : le conseil des systèmes d'information (CSI) s'appellera désormais « délégation au numérique et à la donnée » (DND) . Son rôle sera identique à l'ancienne entité avec élargissement à moyen

terme des missions en lien avec la politique du numérique menée par le MAA (article 7).

Par ailleurs, la mission « Simplifions » est supprimée.

À noter que la sous-direction des systèmes d'information (SDSI), dépendant du service de la modernisation (SM) évoluera comme suit :

- la gestion des outils au quotidien (ordinateurs, imprimantes, téléphonie fixe, téléphonie mobile, visio...) sera assurée au sein d'un seul bureau : le bureau de l'informatique de proximité (BIP).
- la fonction d'animation des responsables des systèmes d'information (RSI) et de conduite de projets associant les services déconcentrés sera associée au BIP.
- la conception et la diffusion (via les RSI) des solutions techniques seront désormais assurées par le BIP pour les DRAAF et les DAAF.

Des formations appropriées seront organisées pour les agents du BIP.

Bilan du plan de prévention et d'évaluation des risques psychosociaux

En 2017, deux réunions du groupe « projet » ont eu lieu et les

travaux menés ont abouti à la mise en œuvre d'un plan de prévention.

Des fiches d'actions (39 dont 8 liées à des actions transverses et 31 liées à des actions spécifiques) ont été élaborées : 25 d'entre elles se sont concrétisées.

La prochaine réunion du groupe « projet » est prévue pour le début de l'année 2018. Elle s'articulera autour de la présentation des fiches d'actions réalisées qui seront ensuite portées à la connaissance des agents, en lien avec le questionnaire du baromètre social envoyé cet été par courriel à chaque agent, pour lequel le taux de participation a été de 51%.

Point d'information sur le SIRH

Une réorganisation du système d'information des ressources humaines est envisagée (voir notre [compte rendu du CT-AC du 20 septembre 2017](#)). Elle a pour objectif de basculer le système d'information des ressources humaines ministériel sur l'offre interministérielle RenoiRH (RenoïRH est retenu pour remplacer Agorha). Plusieurs administrations ont déjà adopté le dispositif.

Le lancement des travaux est prévu pour le début de l'année 2018 et la bascule Agorha-RenoïRH pour septembre 2019.

Come indiqué plus haut, la mise en œuvre du projet se traduira

par la fusion, au début de l'année 2018, de la MISRH (6 personnes) et du pôle assistance utilisateurs (AU) du BPREM (5 personnes), qui formeront l'équipe « projet ».

Le logiciel Agorha sera maintenu pour la gestion des primes.

Point d'information sur le lancement de la deuxième campagne de télétravail

En 2017, 62 agents du secrétariat général (36 du site de Paris, 26 du site de Toulouse) étaient en télétravail, soit 7 % des agents (dont 75 % en catégorie A , 25 % en catégorie B ou C).

La deuxième campagne de télétravail est lancée et reprend la même procédure que celle de l'[année passée](#). Les restitutions des chefs de service du secrétariat général sont attendues pour le 1^{er} décembre, et les informations seront transmises aux agents demandeurs pour le 15 décembre.

Les agents souhaitant le renouvellement de leur télétravail devront également en faire la demande. Un retour d'expérience pour l'année 2017 est attendu.

À noter qu'un courriel personnel d'information sur ce sujet a été envoyé à tous les agents du secrétariat général le 30 octobre par la mission des affaires générales (MAG).

La CFDT s'interroge sur la possibilité d'augmentation du

nombre d'agents en télétravail.

L'administration rappelle que les demandes sont liées aux contraintes budgétaires et dépendent des missions exercées par les agents.

Pour la CFDT, l'argument « contraintes budgétaires » ne saurait être opposé au droit des agents.

Point d'information sur les travaux

– site de Barbet-de-Jouy :

Les travaux du restaurant interministériel seront bientôt achevés. Outre la mise au norme des installations électriques, l'élévateur pour les personnes à mobilité réduite sera achevé fin 2017.

– site de Vaugirard :

Suite au départ du service des affaires juridiques (SAJ) début 2017 vers le site de Barbet-de-Jouy, les bureaux ont été rafraîchis et la signalétique revue.

– site de Varenne :

Une étude sur la rénovation des bâtiments C, D et E est lancée. La salle Gambetta sera rénovée au cours de l'été 2018, entraînant un blocage des réservations pour une durée de 2

mois.

L'accueil sera entièrement rénové (sol, aération, sonorisation...). Les travaux sont prévus au début de l'année 2018.

La première phase de renouvellement des huisseries sera achevée au 1^{er} décembre 2017.

Le programme pluriannuel 2018-2019 sur les mobiliers, visios , salles de réunion est lancé .

Les badges d'accès du site de Barbet-de-Jouy, devenus obsolètes en raison de la rénovation des contrôles d'accès aux tripodes, ont été remplacés.

Au début de l'année 2018, les agents disposeront d'un accès unique avec la mise en place du nouveau logiciel de gestion du temps Equitam.

– site de Toulouse :

L'accès piétons est achevé. L'aménagement de places supplémentaires pour les personnes à mobilité réduite est en cours.

Bilan des déménagements réalisés en 2017 sur les

sites parisiens

En 2017, les déménagements ont concerné 421 agents au secrétariat général, dont 41 sur le site de Vaugirard, 75 sur le site de Barbet-de-Jouy (dont 53 agents du service des affaires juridiques) et 305 agents sur le site de Varenne (dont 110 agents de la sous-direction des carrières et de la rémunération, au SRH).

Pour le site de Varenne, 54 bureaux ont été rénovés (dont 24 dans le cadre du changement des huisseries).

Questions diverses

La CFDT a demandé un bilan sur les entretiens professionnels menés auprès des agents du secrétariat général.

L'administration a fourni en séance un tableau par service, qui fait apparaître de fortes disparités. Avec une moyenne globale de 68%, le taux de réalisation des entretiens s'échelonne de 26 à 91 %. La CFDT regrette que la statistique n'ait pas été fournie par bureau.

L'administration répond qu'un point complet sera établi par la secrétaire générale en comité de direction (CODIR) et annonce la présentation de ce bilan au prochain CTS-SG.